

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 19 mars 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Modification mineure au programme de baccalauréat en gestion publique

Résolution CFSPD-2007-2008-348

ATTENDU le projet de modification mineure au programme de baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU la résolution BGP-27-11-07-3.1 du Comité de programme du baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU la résolution BGP-27-11-07-3.3 du Comité de programme du baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU la résolution BGP-04-03-08-01 du Comité de programme du baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU l'Avis du Département Études urbaines et touristiques;

ATTENDU l'Avis du Département Stratégie, responsabilité sociale et environnementale;

ATTENDU l'Avis du Département Organisation et ressources humaines;

ATTENDU l'Avis du vice-décanat aux Études de l'École des sciences de la gestion;

ATTENDU l'Avis de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU l'Avis du Département des sciences juridiques;

ATTENDU l'Avis du Département de science politique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Demers, appuyé par monsieur Jean-Guy Prévost, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet de modification mineure au programme de baccalauréat en gestion publique et l'achemine au vice-rectorat aux Études et à la Vie étudiante et au Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 19 mars 2008

René Côté
Doyen